

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LE PIGEON DISSIDENT

Août 2020, Volume 44, n° 2



ÉDITORIAL DE LA RENTRÉE

Noémi Brind'Amour-Knackstedt
Rédactrice en chef

Chères lectrices, chers lecteurs,

Pour une énième fois, *Le Pigeon Dissident* vous gratifie de l'édition de la rentrée, présentée en primeur aux recrues de la Faculté de droit, à savoir les étudiant.e.s de première année.

Tout d'abord, au nom de l'équipe de votre journal facultaire, Judith Morin, votre directrice du contenu web, vous adresse la bienvenue dans un communiqué officiel et vous invite à rejoindre ses rangs en tant que chroniqueur et chroniqueuse web !

Ensuite, dans le dossier « Rentrée », le Pigeon vous divulgue la genèse et le déroulement de votre cours d'Introduction au droit qui respectera les mesures sanitaires. Par la même occasion, on a récolté, pour vous, l'opinion des professeur.e.s et des chargé.e.s de cours quant au fonctionnement de cette session. On remercie tous ceux et toutes celles ayant pris le soin de répondre au bref interrogatoire composé de onze questions malgré leur horaire chargé ! Bien sûr, on ne saurait se passer du fameux « Guide de la rentrée » destiné à vous orienter et à vous conseiller, chers pigeonneaux, lequel a été rédigé par Mia Elias cette année. Pour sa part, Clémence Duranleau-

Hendrickx explore le côté sociologique de la Faculté de droit. Éline Lako, quant à elle, scrute et écorche avec une délicate plume le cliché de l'étudiant.e en droit. Heureusement, Adam Wrzesien tient à vous rassurer et à vous remonter le moral quant à la nature des étudiant.e.s en droit.

Hugo Lefebvre pose un regard sur les oeuvres de l'économiste québécois Alain Deneault, tandis que Jade Assayag analyse l'*Entente sur les tiers pays sûrs* telle une juriste expérimentée. En ce qui concerne Philippe Granger, fervent collaborateur originaire du programme du baccalauréat en relations internationales et en droit international (BRIDI) de l'UQAM, il élabore sur le rôle de l'amour en politique en se basant sur l'autrice américaine Marianne Williamson et sur la députée solidaire Catherine Dorion. En guise de segment culturel, David Houle clôt cette édition en beauté par le biais d'une entrevue avec le vainqueur de la dixième saison des *Chefs!*. Camilo Nascimento-Lapointe.

Pour reprendre une expression publicitaire fort populaire au début de l'automne, *Le Pigeon Dissident* vous souhaite un excellent « retour sur les bancs d'école » !

TABLE DES MATIÈRES

L'INDULGENCE DE LA RENTRÉE 3
3, 2, 1 PARTEZ 6
LA CHASSE GARDÉE FACULTAIRE 7
CARICATURE SANS CENSURE 8
TU VAS VOIR, ÇA EN VAUT LA PEINE 10
GRANDEURS ET MISÈRES DE L'ÉCONOMIE : LES ÉCONOMIES D'ALAIN DENEULT 11
L'ENTENTE SUR LES PAYS TIERS SÛRS 13
L'AMOUR, LA POLITIQUE ET LES AUTRES 14
ENTRETIEN AVEC CAMILO LAPOINTE- NASCIMENTO : RESTAURATION ET SOLIDARITÉ 16

Équipe	Correction	À propos
<p>Noémi Brind'Amour-Knackstedt Rédactrice en chef</p> <p>Nicolas Saint-Amour Directeur</p> <p>Ophélie Vincent Directrice du financement</p> <p>Judith Morin Directrice du contenu web</p> <p>Clémence Duranleau-Hendrickx Directrice à la logistique</p>	<p>Jérôme Coderre Trésorier</p> <p>Gabrielle Daigneault-Demers Correctrice en chef</p> <p>Muhammed Emre Barak Directeur artistique</p> <p>Frédérique Aubin Responsable de la vidéographie</p>	<p>Mia Elias</p> <p><i>Le Pigeon Dissident Inc.</i> est une corporation indépendante de l'Université de Montréal, composée d'étudiants de la Faculté de droit de l'UdeM. <i>Le Pigeon Dissident</i> est un journal mensuel ayant un tirage d'environ 1000 copies par mois. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus. Les opinions exprimées dans les textes de ce journal sont exclusives à l'auteur et ne sont pas nécessairement celles partagées par les membres de l'administration du Pigeon Dissident. La reproduction, même partielle, des articles et illustrations pris dans ce journal, est strictement interdite, sauf avec accord de la rédaction.</p> <p>Dépôt légal 2019 - Bibliothèque et Archives nationales du Québec</p> <p>Adresse 3200 rue Jean-Brillant, Suite A-2412, Montréal, Québec, H3T 1N8</p> <p>Tous droits réservés Pigeon Dissident 2020</p>

À L'ATTENTION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Bienvenue à la Faculté de droit de l'Université de Montréal ! Nous sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre communauté étudiante et nous avons hâte de pouvoir faire votre connaissance. Vous avez actuellement entre les mains votre première édition du *Pigeon Dissident*, le journal étudiant de la Faculté qui a exceptionnellement publié une édition en format papier pour vous. Conservez donc précieusement cette relique, vous risquez de ne pas en revoir de sitôt !

Ce périodique émet une nouvelle édition complète chaque mois suivant des thématiques qui sont souvent liées à l'actualité. Vu les circonstances actuelles, le *Pigeon Dissident* procédera cette année à un virage entièrement en ligne, jusqu'à nouvel ordre. Des chroniques web sont également publiées de manière bihebdomadaire sur notre site web (pigeondissident.com). Nous vous invitons fortement à nous suivre sur les réseaux sociaux (*Facebook* et *Instagram*) afin d'être tenus au courant des nouvelles facultaires et de pouvoir découvrir vos collègues de classes à travers leur plume.

Au courant du mois de septembre, nous recruterons une équipe de chroniqueurs web sur notre page *Facebook*, qui écriront pour le journal à quelques reprises durant l'année sur des sujets libres. Le nombre de textes que vous souhaitez écrire est propre à vous, vos disponibilités et votre inspiration. C'est une superbe plateforme pour s'exprimer sur des sujets divers et pour participer aux échanges entre collègues. Nous vous encourageons fortement à vous impliquer dans ce grand projet étudiant, véritable institution facultaire depuis 1974, et ainsi joindre le rang des collaborateurs du *Pigeon Dissident*, comme l'ont fait à l'époque plusieurs personnalités du milieu culturel et journalistique québécois (à voir sur notre page *Wikipédia*. Oui oui, nous avons une page *Wikipédia* !).

En espérant que cette édition vous inspirera à vous investir dans le *Pigeon Dissident*. N'hésitez pas à communiquer avec nous sur nos diverses plateformes si vous avez des questions. Nous sommes impatients de finalement vous rencontrer. Bonne lecture et bonne rentrée !

- L'équipe de votre journal *Le Pigeon Dissident*



L'INDULGENCE DE LA RENTRÉE

Noémi Brind'Amour-Knackstedt
Rédactrice en chef

Cette rentrée scolaire annonce une remarquable entrée dans l'ère numérique. Le fidèle tableau noir et la petite craie blanche ne sont plus qu'un vague souvenir où l'on éclairait la minuscule classe grâce à une lampe à l'huile. Révolue est l'époque où les élèves résolvaient des équations sur des tableaux blancs intelligents ou bien sur des iPads. Dorénavant, bienvenue à l'université Zoom. Accélération du virage numérique, la pandémie a autant bouleversé l'apprentissage de la communauté étudiante que le format d'enseignement du corps professoral. Du semestre hivernal, on retient les plaintes, les angoisses et les inquiétudes des étudiant.e.s. Et on néglige la perspective de ceux et celles qui leur enseignent. Considérant que l'édition de la rentrée est spécialement conçue pour vous, chers et chères étudiant.e.s de première année, votre journal a recueilli des informations au sujet du cours d'Introduction au droit. Celui-ci vous sera enseigné par Anne-Marie Boisvert, Pierre Larouche, Michel Morin, Pierre Noreau et Hugo Tremblay. En outre, *Le Pigeon Dissident* a donc plus de soixante professeur.e.s et chargé.e.s de cours afin de répondre à vos questions quant au déroulement de la session à distance dans son ensemble.

Incursion dans l'incroyable univers juridique par le cours Introduction au droit

Chers oisillons, sachez que vos professeurs d'Intro ont travaillé ardemment, et ce, depuis le mois de mai, pour vous élaborer une expérience unique et féconde en érudition. Étant donné qu'il n'y a que quelques amphithéâtres permettant de respecter les mesures de distanciation sociale, lors de la première séance, laquelle ne sera pas enregistrée, vous rencontrerez vos professeur.e.s par Zoom. Ensuite, l'on prévoit pour chacune des sections un cours en présentiel dans l'amphithéâtre Jean-Lesage à des dates et heures différentes.

Pour les séances suivantes, Anne-Marie Boisvert, Pierre Larouche, Michel Morin, Pierre Noreau et Hugo Tremblay ont uni leurs forces pour préenregistrer une présentation visuelle de leurs PowerPoint, lesquels varient entre une vingtaine de minutes et une demi-heure. Chaque professeur.e est responsable d'un certain nombre de capsules. Cependant, leur contenu a été revu et approuvé par tous. Certains développements ont été allégés au profit du temps réservé aux exercices et aux échanges. Afin de vous pratiquer, vous devrez répondre à des jeux-questionnaires ainsi qu'à des exercices. Vous pourrez accéder au site du cours sur StudiUM dès le lundi 17 août.

Comme vous pouvez le constater, les étudiant.e.s de chacune des sections A, B, C, D et E auront droit au même contenu. Néanmoins, votre professeur.e affecté.e à votre section sera disponible pour vous rencontrer via Zoom tous les matins et tous les après-midi à 10 h et 14 h lors de la semaine du 24 août. Ainsi, ce format synchrone vous permet de poser des questions et de discuter des lectures ainsi que des exercices. Parfois, la section sera sujette à la subdivision pour faciliter les échanges virtuels entre étudiant.e.s.

En ce qui a trait à l'examen, le Pigeon vous recommande fortement de faire les mini-jeux-questionnaires et les exercices, car il semblerait que votre évaluation suivra le même modèle de questions posées dans ces derniers. Pour la correction, vos enseignant.e.s conservent à l'esprit le contexte particulier dans lequel se déroulera votre examen !

Une audience composée de black mirrors

À travers la collecte de données, le Pigeon a découvert que plusieurs professeurs n'enseigneront pas cet automne en raison d'une période consacrée à la recherche, d'une sabbatique ou bien d'une retraite. Faut de temps ou bien même d'expérience en enseignement en ligne, certains professeur.e.s ne pouvaient tout simplement pas répondre aux onze questions suivantes.

1. Préférez-vous le format de cours asynchrone ou synchrone ?

En général, le consensus règne autour du format hybride, c'est-à-dire un cours constitué de séances asynchrones et synchrones. La dimension asynchrone offre ainsi une souplesse aux étudiant.e.s dans leur gestion de leur horaire et d'autres contraintes et permet également à l'enseignant.e de réaliser du montage afin de clarifier, voire même de bonifier, certains passages. De plus, l'aspect asynchrone abaisse la difficulté que peut rencontrer la plateforme Zoom avec environ 90 étudiant.e.s connecté.e.s. Toutefois, le mode asynchrone ne se prête guère aux interactions virtuelles entre le ou la professeur.e et ses étudiant.e.s. À ce moment, grâce au format synchrone, il est nettement plus aisé de vérifier la compréhension des étudiant.e.s de la matière, que ce soit par le biais d'échanges ou d'une période de questions.

Ainsi, il est possible que les étudiant.e.s puissent consulter des PowerPoint narrés ou bien des capsules vidéos, puis disposent d'une séance Zoom afin d'approfondir et de valider leurs connaissances.

De plus, quelques professeurs ajoutent un suivi individualisé par le truchement du courriel ou de rencontres en personne ou en visioconférence afin de subvenir aux besoins des étudiant.e.s.

2. Les formations qui vous ont été offertes pour la transition en ligne vous ont-elles bien préparé.e.s ?

L'Université de Montréal met à la disposition des professeur.e.s et des chargé.e.s de cours de nombreuses ressources, des tutoriels et des webinaires afin d'assurer l'adaptation des cours au format en ligne. En effet, le contenu d'un cours à distance ne constitue pas un copié-collé d'un cours en présentiel. Globalement, les formations demeurent assez générales et ne répondent pas forcément aux contraintes spécifiques des cours de droit, c'est-à-dire un groupe très large d'étudiants pour un.e seul.e professeur.e.

Heureusement, pour une fois, les professeur.e.s et les chargé.e.s de cours ont misé sur la collaboration en partageant leur savoir. En effet, les professeur.e.s « plus jeunes et plus familier.ère.s avec les technologies » ont été d'une précieuse aide pour leurs collègues moins habiles et moins à l'aise. Idéalement, plusieurs professeur.e.s auraient souhaité bénéficier de davantage de temps pour concevoir tout le matériel adapté à l'enseignement en ligne. Bref, la plupart des enseignant.e.s se sentent soutenu.e.s, mais pas suffisamment à leur goût.

Un des professeur.e.s sondé.e.s par *Le Pigeon Dissident* affirme que la formation donnée lui a suffi pour maîtriser Zoom et le logiciel PowerPoint. D'ailleurs, le Pigeon tient à le féliciter d'avoir « exploré powerpoint [lui-même] ».

3. De quelle manière comptez-vous « dynamiser » votre cours afin de stimuler la réflexion chez vos étudiant.e.s ?

Les professeur.e.s et les chargé.e.s de cours s'entendent pour réitérer la création de sous-groupes dans Zoom afin d'initier une discussion, lesquels seraient des « salles de conférence » non supervisées et non enregistrées par l'animateur.trice du Zoom. Un.e professeur.e suggère même de les appeler des « Break Out Rooms ». Le corps enseignant invite également les étudiant.e.s à discuter entre eux par le biais du forum sur StudiUM ou même via un groupe Facebook.

D'autres proposent une période de déconnexion, c'est-à-dire une pause prolongée, puis retourner à la séance en commençant par un outil dynamique de type Polleverywhere. Afin de dynamiser les lectures, il est possible d'utiliser l'outil de lecture en groupe Perusall.

ou même de l'enseignant.e en question ! L'activation de la caméra n'élimine toutefois pas les étudiant.e.s « zombies », à savoir des étudiant.e.s qui se connectent, éteignent leur caméra et n'écoutent plus...

Le principal avantage de la caméra allumée consiste en l'évaluation de la compréhension des étudiant.e.s par leur langage non verbal et leur réactivité. Ainsi, l'apprentissage devient plus efficace et, bien entendu, plus agréable pour l'enseignant.e.

5. La pluralité d'approches en matière d'enseignement en ligne est-elle bénéfique OU néfaste pour les étudiant.e.s ? Devrions-nous uniformiser les approches ?

Sachant qu'il y a une pluralité de types d'apprenants, l'uniformité n'est pas envisageable, ni même souhaitable. La diversité des approches favorise l'apprentissage.



Illustration par Félix Beaudry (Instagram : @felix_beaudry_designer)

Les professeur.e.s sont conscient.e.s que les étudiant.e.s de première année devront faire preuve d'imagination pour bâtir un réseau de camarades comme l'ont fait les cohortes précédentes.

4. Les étudiant.e.s devront-ils/elles activer leur caméra vidéo lors des cours synchrones ? Quels sont les bénéfices d'une telle approche selon vous ?

Évidemment, les professeur.e.s et les chargé.e.s de cours préféreraient que la caméra des étudiant.e.s soit activée. Or, est-ce vraiment réaliste de l'exiger ? Plus d'une cinquantaine de caméras allumées risquent certainement de tester la patience de la bande passante. De plus, il s'agit d'une intrusion directe dans l'environnement personnel de chaque étudiant.e. À cela s'ajoute la question du vol d'image. Qui sait, peut-être que l'un d'entre nous effectuera une capture d'écran d'un.e autre étudiant.e qui s'endort

Si tous les cours étaient offerts selon la formule synchrone « pure », celle-ci présente son lot de défis, car elle exige que des conditions précises soient réunies. Par exemple, il faudrait que chaque participant.e puisse s'isoler dans un endroit déterminé pour suivre le cours, à l'abri des distractions externes. Chaque professeur.e devrait pouvoir profiter de tous les outils qui lui sont offerts à la lumière de ses habiletés personnelles et de ses limites.

6. Devrions-nous instaurer le système d'assistant.e.s-professeur.e.s (teacher assistants) comme c'est déjà le cas dans le système anglophone (McGill, Concordia) pour mieux répondre à VOS besoins ainsi que ceux de la communauté étudiante ?

Certes, de l'aide ne se refuse pas. Or, en général, les professeur.e.s préfèrent rencontrer les étudiant.e.s par eux-mêmes et elles-

mêmes. En revanche, une assistance technique pour bénéficier de toutes les fonctionnalités de Zoom (éteindre les micros, modérer les discussions) serait grandement appréciée. Cette assistance peut très bien être fournie par les étudiant.e.s présent.e.s !

Pourtant, le rôle d'assistant.e permettrait de répondre aux questions des étudiant.e.s par le biais du « chat » en direct pendant le cours.

Pour certains professeurs, il faudrait songer à créer des postes additionnels de professeur.e.s de carrière. Ces derniers estiment que la crise sanitaire a mis en lumière les limites du modèle de la formation en sciences humaines, à savoir un amphithéâtre rempli d'étudiant.e.s pour un nombre insuffisant de professeur.e.s et pour du personnel à statut précaire. Un tel modèle enrichit les coffres des universités au détriment d'un ratio étudiants-professeurs réaliste. En fait, la pandémie fournit un excellent prétexte pour réformer les bases de financement de la formation juridique « afin de refléter les impératifs contemporains du monde de la justice, notamment une meilleure formation aux habiletés cliniques et aux capacités d'innover ».

7. Où trouvez-vous votre motivation pour donner un cours en ligne ?

Si plusieurs étudiant.e.s constatent une perte d'intérêt pour les cours à distance, il apparaît normal que ce soit peut-être le cas de leurs professeur.e.s également. En effet, où puise-t-on le plaisir d'enseigner lorsqu'on peine à interagir avec des apprentis juristes.

Pour vous octroyer des cours en ligne de grande qualité, vos professeur.e.s et chargé.e.s de cours font appel à leur passion du droit et à celle d'enseigner, leur désir de vous rencontrer et de vous accompagner dans ces circonstances particulières. En outre, il s'agit pour vos enseignant.e.s d'une expérience leur permettant de développer leurs propres habiletés, voire même d'évoluer.

Certains dévoilent avec le sourire que les cours par Zoom constituent un moyen non négligeable pour éviter le trafic entre l'Université et leur domicile.

8. Avez-vous des craintes quelconques par rapport à l'enseignement en ligne ?

Alors que de nombreux professeur.e.s craignent l'augmentation de plagiat, d'autres se méfient de la numérisation automatique de documents tels que les solutionnaires. Plus d'un.e anticipent les difficultés techniques, mais ils et elles ont confiance que les étudiant.e.s viendront à leur rescousse.

Quelques professeur.e.s s'inquiètent quant au bien-être de l'étudiant.e. Comment parviendront-ils/elles à percevoir — et calmer — les angoisses, les doutes des étudiant.e.s par le biais d'un cours synchrone « pur » ? Comment être ainsi présent.e pour chacun.e d'entre nous ? Par ailleurs, les évaluations demeurent un défi de grande taille si l'on tient compte du nombre élevé d'étudiant.e.s par cours.

D'autres professeur.e.s rappellent les risques de décrochage reliés à l'apprentissage complexe du savoir juridique, lequel requiert un engagement relativement important en matière de temps.

9. Avez-vous des conseils à donner aux étudiant.e.s, peu importe leur année ?

« Soyez indulgent.e.s ». Envers vous-même. Envers vos professeur.e.s. Envers tous et toutes. Les conditions optimales sont loin d'être réunies, donc il est normal que vous rencontriez certains accros.

Néanmoins, soyez assidu.e.s et discipliné.e.s. Participez activement aux activités pédagogiques qui vous sont proposées et planifiez rigoureusement votre horaire. Cette session, vous avez l'occasion d'être plus actif.ve.s dans le cadre de vos études.

Ne croyez pas que le format asynchrone vous accorde plus de temps. En réalité, c'est bien le contraire. Écouter un cours en différé accapare davantage de temps, car vous pouvez reculer, mettre sur pause. Ainsi, un cours d'une durée de trois heures peut facilement s'étirer sur une période supplémentaire d'une heure.

Soyez également solidaire entre vous. Entraidez-vous, chers et chères futur.e.s juristes. Posez-vous des questions sur la matière après avoir lu votre jurisprudence et votre doctrine. Soyez préparé.e.s à devenir enfin maître de votre apprentissage.

10. Avez-vous modifié votre correction des évaluations ? Pensez-vous avoir été plus sévère OU clément.e lors de la session d'hiver OU ne notez-vous aucun changement dans votre correction ?

Le Pigeon retient une réponse particulièrement éloquente : « On doit adapter les évaluations, mais jamais baisser les standards ».

11. Espérez-vous pouvoir couvrir toute la matière prévue par le syllabus ? Par exemple, s'il s'agit d'enregistrements déposés sur StudiUM, il semble ainsi plus facile de contrôler le rythme du cours, car il n'y a aucune réelle interruption.

Grâce aux enregistrements qui favorisent la répartition de la matière en capsules, il y a, effectivement, moins d'interruptions. En mode synchrone, davantage de problèmes peuvent survenir et ainsi perturber le rythme du cours.

Votre formation juridique, dépourvue de professeur.e.s et de chargé.e.s de cours, s'enrichirait de peine et de misère. Vous pouvez tous et toutes lire et annoter votre doctrine. Or, en saisissez-vous bien l'essence ? La compréhension du savoir juridique est un privilège acquis par la collaboration entre les parties impliquées. Comme le pointe une de vos enseignant.e.s, « ce n'est pas seulement l'étudiant.e qui continue d'apprendre ». Faites preuve de patience. Faites-leur confiance, oui, mais faites-vous confiance aussi. #Çavabienaller

3, 2, 1, PARTEZ !

Mia Elias

Cher.ère nouvel.le étudiant.e en droit,

Te voici prêt.e à entamer ta toute première année en droit. La rentrée à la Faculté est une expérience remplie d'émotions et de nouveautés : nouveaux professeur.e.s, nouveaux et nouvelles camarades de classe, nouveau domaine d'étude stimulant, nouveaux termes juridiques en latin que tu ne comprendras sûrement pas au début... Bref, le tout peut sembler accablant. Ne t'inquiète pas, nous sommes tous passé.e.s par là ! Pour t'aider à mieux t'adapter à ton nouvel environnement et t'aider à maximiser ton expérience à la Faculté (même avec la pandémie actuelle), voici un petit guide.

1. Tire profit des ressources qui sont mises à ta portée.

Tu n'es pas seul.e dans ton cheminement ! Mentorat, PADUM, Service des accompagnateurs... Ce sont des ressources créées par des étudiant.e.s pour des étudiant.e.s. Que tu aies besoin d'aide pour gérer ton stress ou que tu aies besoin de quelqu'un pour te guider dans ta méthode d'étude, la Faculté t'offre maintes ressources afin de te supporter. D'ailleurs, en découvrant un service qui s'est avéré utile, tu pourras à ton tour t'impliquer au sein de celui-ci et ainsi contribuer au bien-être de futur.e.s étudiant.e.s à ton exemple.

En fait, chaque cohorte compte environ 400 étudiants. Cela veut dire que tu as 400 opportunités par cohorte pour tisser des liens et ainsi discuter de divers concepts et approfondir tes connaissances.

2. Implique-toi à la « Fac ».

Comme plusieurs le disent, « le bac, c'est aussi fun que tu le fais ». Si ton plan est de rentrer à Jean-Brillant pour assister à tes cours et ensuite retourner chez toi, ce sera ton choix et personne ne t'en tiendra rigueur. Cependant, si tu veux garder de beaux souvenirs que tu pourras évoquer lorsque tu seras juge en chef à la Cour suprême ou premier ministre du Canada — oui, on peut rêver —, je t'encourage fortement à t'y impliquer. Que ce soit dans un comité, à l'AED ou au Pigeon Dissident, sache qu'il y a une place pour toi.

3. Échouer n'est pas catastrophique.

Oui, tu as bien lu, les échecs sont inévitables et ce n'est pas la fin du monde. Que ce soit un échec dans un intra ou que tu n'aies été pas sélectionné.e pour un poste dans un comité, tu connaîtras autant de défaites que de victoires. En fait, rares

sont ceux qui réussissent tout du premier coup. Chaque fois que tu ne réussis pas à atteindre l'un de tes objectifs, ce sera une expérience en soi d'où tu tireras sans doute une leçon ou une compétence. Après tout, l'important est de ne jamais abandonner. Vouloir, c'est pouvoir !

4. Prête main-forte à tes pair.e.s.

Il est vrai que le domaine en droit est compétitif, mais l'entraide est essentielle au bon fonctionnement de la Faculté ainsi qu'à ton propre épanouissement. En fait, chaque cohorte compte environ 400 étudiants. Cela veut dire que tu as 400 opportunités par cohorte pour tisser des liens et ainsi discuter de divers concepts et approfondir tes connaissances. Que ce soit en posant des questions sur la jurisprudence ou en expliquant la matière juste avant un examen, l'entraide est un outil fort précieux qui t'aidera à cumuler les succès et qui te permettra de maximiser ton expérience lors de ton baccalauréat.

5. Prends soin de ta santé autant physique que mentale.

Certes, les études en droit peuvent facilement devenir épuisantes — surtout si tu décides de commencer à compléter tes notes de cours la veille de l'examen. De même, il est important de garder tes saines habitudes de vie ; c'est-à-dire dormir assez et consommer autre chose que 3 litres d'espresso du Café Acquis par jour et du vin offert aux nombreux 4 à 7. En outre, rester à jour avec ses études est essentiel afin d'éviter le stress. Attention, cela ne veut pas dire que tu dois vivre à la bibliothèque. Au contraire, il FAUT que tu te permettes des moments de plaisir et de détente, que ce soit avec ta famille ou avec tes confrères et consœurs de la Faculté à une soirée — probablement en ligne — organisée par Law Games ou le CAF. Tout cela pour dire, prends soin de toi-même ! Après tout, un esprit sain dans un corps sain.

6. Établis une routine et planifie ta semaine.

La pandémie affectant les circonstances de cette année scolaire, tu te sentiras peut-être définitivement moins motivé.e et moins concentré.e pendant tes études. Pour contrecarrer ce manque de motivation ainsi que la fatigue, je te suggère fortement d'établir une routine. Cela implique de porter autre chose que ton pyjama durant la journée, de te promener quotidiennement pour changer d'air et de planifier ton calendrier pour donner un peu de structure dans ta vie.

Malgré le fait que la session d'automne se déroulera en ligne, je te garantis qu'en suivant ce petit guide, tu vivras une expérience inoubliable à la Faculté. Bref, je te laisse avec ce petit message que l'Honorable Guylène Beaugé a transmis aux nouveaux.elles étudiant.e.s lors de la séance inaugurale facultaire en 2019 dont je me souviens bien : le baccalauréat en droit est comme un marathon. Alors, 3, 2, 1, partez !

LA CHASSE GARDÉE FACULTAIRE

Clémence Duranleau-Hendrickx

À la seconde journée des activités d'accueil de l'année dernière, en pleine euphorie de la rentrée et en plein blitz de connaissances de nos collègues, la question d'une autre étudiante de première année semblait anodine : « Tu viens de quel cégep, toi ? ». Pour éviter une longue explication de mon parcours collégial, la musique forte et la boisson alcoolisée ne s'y prêtant point, j'y suis allée avec le premier cégep où j'ai fait un an : « Le collège de Maisonneuve ! ». Ma collègue, un peu confuse : « C'est dans quelle ville ? ». Moi, également un peu déconcertée que l'on ne sache pas où se situe un cégep qui a tout de même 7 000 étudiants : « Montréal ! Dans l'est. Entre le métro Joliette et Pie-IX ». Ma collègue me semblait très perplexe et bien que la question ne soit pas sortie de sa bouche, elle était littéralement écrite dans son front : « Comment as-tu pu être admise en droit ? ». Évidemment, vous devinez, elle m'apprendra juste après qu'elle a fréquenté le grand Collège Jean-de-Brébeuf, martyr canadien-français et lieu de scolarisation de l'élite de demain.

Sociologiquement, la Faculté de droit est extrêmement intéressante. Longtemps considérée comme une chasse gardée, un lieu où règne la reproduction sociale, où les habits de classe prennent une importance démesurée et où les élites se côtoient entre elles, la faculté n'est plus aussi

Peu importe votre cégep, même si c'est le Collège de Maisonneuve, vos efforts, votre motivation et votre persévérance triompheront sur n'importe quel statut social.

hermétique socialement qu'elle ne l'était auparavant.

La Faculté demeure une chasse gardée en ce qui a trait aux contacts du milieu, en matière d'opportunités découlant de ces contacts et en les codes sociaux de ces chics milieux. L'art du 5 à 7 et du réseautage est plus naturel chez certains, ceux dont les habits chics, bien taillés sont déjà depuis longtemps dans les garde-robes. Les habits de classe peuvent jouer beaucoup dans un milieu où les apparences importent énormément.

Oui, la reproduction sociale règne en grande proportion ; oui, une proportion démesurée d'étudiants, par rapport au reste de la population québécoise, ont des chalets et des bateaux ; oui, beaucoup ont des parents qui sont juristes. C'est sociologiquement logique et le calcul de la cote R, qui prend en compte les moyennes de classe, favorise également les étudiants issus du système collégial privé.

Cependant, par la démocratisation de l'accès à l'éducation, on n'est plus dans la chasse gardée qu'on avait. L'ascenseur social



s'est taillé une place. Pas une grande place, puisqu'on reste dans un milieu assez fermé, mais une place tout de même. Dans le grand portrait de la faculté, il y a maintenant d'un peu de tout : beaucoup d'étudiants issus de milieux aisés, une bonne proportion d'étudiants de la classe moyenne et une plus petite proportion d'étudiants de milieux moins favorisés.

C'est ce qu'il y a de beau dans notre système scolaire, il permet une certaine flexibilité sociale en se basant sur le mérite scolaire et en offrant cette opportunité à faible coût. Là sont la pertinence et l'importance d'un système scolaire qui s'est voulu accessible à tous : on peut rêver des grands bureaux, des cocktails chics et des gros salaires sans que nos parents n'en soient des habitués. Ce n'est pas parfait, notamment dans le calcul de la cote R et parce que la gratuité scolaire recommandée par Mgr Parent n'est toujours pas en vigueur, mais cela demeure une grande réussite sociétale. C'est quand on se compare à des systèmes scolaires étrangers où un diplôme en droit vous laisse une dette d'études si importante qu'elle vous ampute financièrement pour des années que l'on se console.

Peu importe votre cégep, même si c'est le Collège de Maisonneuve, vos efforts, votre motivation et votre persévérance triompheront sur n'importe quel statut social. Je vous invite à saisir cette opportunité de devenir un acteur du droit sans tomber dans un sentiment d'élitisme et de supériorité morale. On ne s'élève pas pour écraser les autres. Vous avez la chance d'avoir devant vous une formation qui vous sera utile partout, tout au long de votre vie. Je vous souhaite, d'ici les prochaines années, de partager vos connaissances, de mettre à bon escient votre savoir et de travailler pour bâtir une société où le système juridique sera, à l'instar de notre système d'éducation lorsqu'il démontre toute sa pertinence, accessible à tous.

CARICATURE SANS CENSURE

Éline Lako

« Tu étudies en quoi ?

— Oh, simplement en droit à l'Université de Montréal. », dis-tu avec fausse modestie et nonchalance forcée.

Soyons francs, dès la seconde où tu as reçu la fameuse lettre d'acceptation en droit, ton univers a basculé. Toutes les conversations menées avec ton entourage avaient pour sujet ta future carrière dans le domaine juridique. Ta bibliothèque, anciennement emplies de poésie, de livres fantastiques, de science-fiction et de biographies a été sujet à une incontestable métamorphose. Maintenant, chacun de tes livres comporte des termes spécifiques. S'il n'est pas marqué « code », « procédure », « responsabilité », « civil », « pénal », « loi » ou évidemment « droit », ce livre est officiellement banni. Sa place est plutôt dans l'armoire bien dissimulée sous ton lit. Serais-tu, à plus petite échelle, en train de placer des livres dans la liste noire comme il était jadis effectué dans les régimes totalitaires ? Tu places soigneusement dans cette armoire gagnée par la noirceur des bouquins que tu imagines lire durant tes vacances. Vacances ? Qu'est-ce que c'est ? Parlerais-

tu de la saison estivale où tu vas plutôt tenter de te dénicher un emploi ou un stage relié au droit ?

En passant devant un miroir, tu t' observes. Une bouffée de satisfaction t'emplit. Tu serres un peu plus le nœud papillon de ton pantalon taille haute. Tu jettes un coup d'œil à tes souliers à petits talons subtils et professionnels, puis finalement tu t'assures que ta chemise est impeccable, qu'elle n'a pas la moindre froissure. Quelle classe ! Tu te dis que tu as l'apparence d'une future avocate... Si tu décidais de t'habiller autrement, de ne pas te conformer, serais-tu aussi « in » que présentement ?

Il est désormais temps d'aller rejoindre tes amis, vous aviez l'intention de discuter des possibilités d'implication dans les comités de droit autour d'un café. Ah oui, ils sont tous en droit. Depuis la réception de cette lettre d'acceptation, tu as fait le tri parmi tes amis. Le critère pour avoir droit à ton amitié est d'étudier dans le même domaine que toi. Après tout, il faut avoir des contacts en droit pour se trouver un bon emploi... Et bien évidemment de bonnes notes aussi, c'est pourquoi tu passes l'entièreté de ton temps, en dehors de tes cours magistraux, à la bibliothèque. La fameuse anxiété de performance... Mais quelle contagion chez les étudiants en droit !

La personne décrite ci-haut est perçue comme une personne raisonnable dans les circonstances, soit les études en droit. La jeune étudiante décrite est décidée à réussir et à triompher coûte que coûte dans le domaine juridique. Elle vise la perfection, rien de moins. Son objectif est de s'élever au-delà de la moyenne, d'avoir un emploi bien payé pour pouvoir

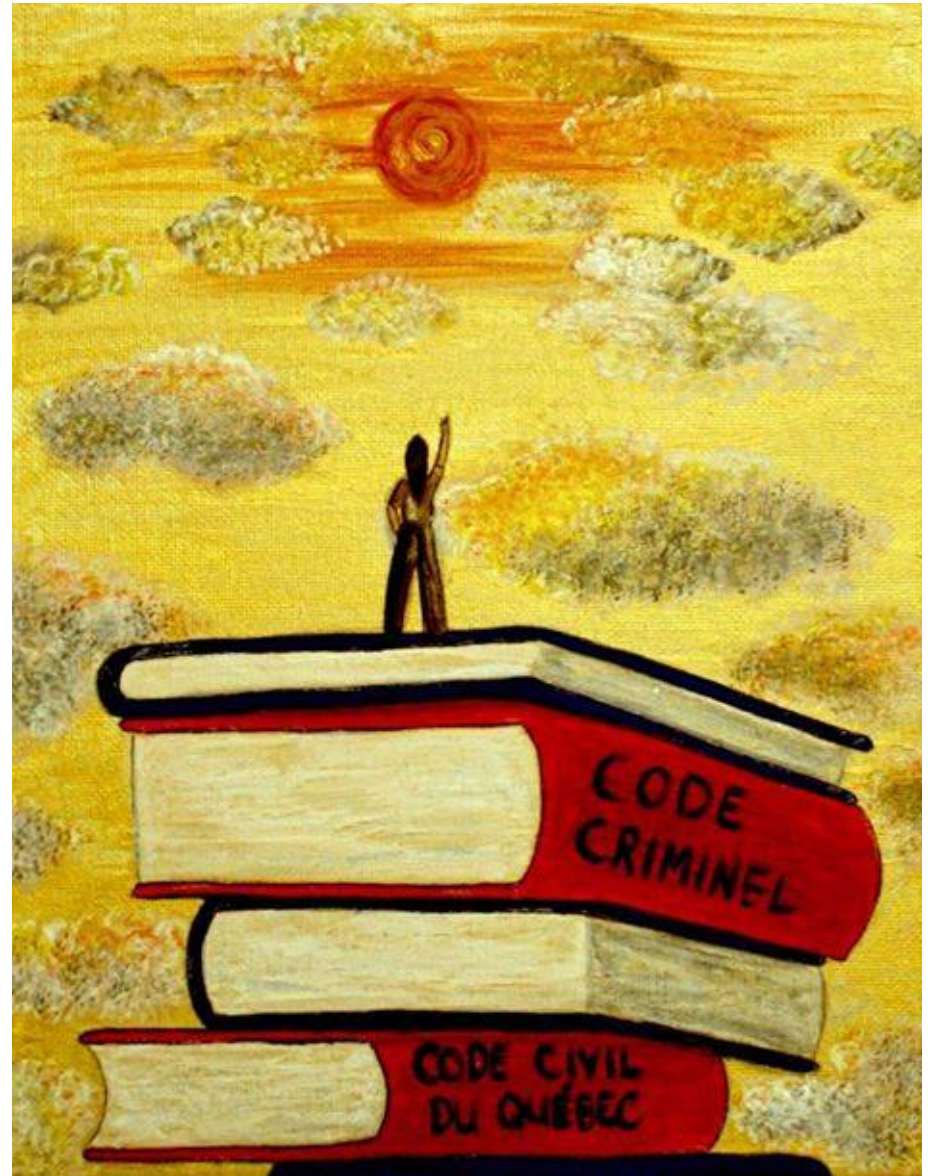


Illustration par Éline Lako

consommer à sa guise. Elle regarde religieusement des séries telles que *Suits* et s'imagine marcher sur les pas d'Elle Woods du film *Legally Blonde*. Elle croit candidement qu'elle rendra le monde meilleur. Elle ressent une profonde admiration pour les grands juges de la Cour suprême et se surprend à rêver qu'un jour, elle aussi, pourra obtenir un poste aussi prestigieux.

Ce que je m'appête à écrire risque de sembler humoristique, mais après avoir lu le roman *1984* de George Orwell, un élément crucial m'a sauté aux yeux. Bien que ce soit sans doute une comparaison exagérée, les études en droit et le régime totalitaire détiennent tout de même un point en commun. Tous deux savent créer un fort sentiment d'appartenance et miser sur un conformisme sans précédent qui priorise les membres se pliant avec succès aux exigences implicites et explicites du groupe auquel ils appartiennent.

Juste en observant la description faite de cette étudiante fictive, trois éléments propres à tout régime totalitaire peuvent être soulevés et illustrés.

Culte de la personnalité

L'étudiante ci-haut ressent une fierté de pouvoir associer sa propre personne à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. C'est la fausse modestie dénotée dans la réponse qu'elle offre à la question « Tu étudies en quoi ? » qui trahit cette fierté. Elle sait que de nombreuses possibilités d'emplois respectables lui seront offertes une fois le diplôme en poche. Elle marche sur les pas de ces grandes têtes pensantes qui ont su s'élever dans la société jusqu'à devenir juges dans des cours de dernière instance. Comme elle, ces individus ont vénéré le droit. C'est d'ailleurs ce qui les a menés aussi loin dans leur carrière juridique.

En outre, l'offre culturelle destinée aux jeunes adultes d'aujourd'hui soutient cette image glorieuse entourant le droit et ses disciples. L'étudiante elle-même écoute *Suits* et *Legally Blonde* avec adoration, idolâtrie et dévotion. C'est ainsi que se mène un endoctrinement triomphal sur la population étudiante.

Fort sentiment d'appartenance menant à l'isolement

L'étudiante commence à faire face à un événement fortement répandu chez sa communauté étudiante : l'épuration de son groupe social. Tel un bon membre de parti, il ne faudrait surtout pas rester en contact avec des gens en dehors de ce groupe restreint dont il se sent privilégié de faire partie. Tout bon étudiant en droit digne de ce nom doit avoir un nombre généreux de connaissances dans son domaine d'étude avec qui échanger sur des questions juridiques. Sur cette question, les réseaux sociaux sont d'une grande aide. Il n'est même pas nécessaire de savoir qui est la personne, tant qu'il est marqué qu'elle étudie en droit, l'étudiant typique va accepter ou même instaurer la demande d'amitié Facebook. En plus, c'est une occasion en or pour l'étudiant voulant se présenter aux élections de l'AED. Chaque nouvel ami Facebook est un nouvel électeur potentiel.

L'apparence physique aussi marque l'appartenance à un groupe. Dans les régimes totalitaires, souvent, un uniforme est de mise et permet rapidement d'identifier les fervents défenseurs du parti au pouvoir. Porter un vêtement non conforme aux normes préétablies est symbole de révolte et n'est certainement pas vu d'un bon œil. Si on reflète cette idée aux études en droit, on constate qu'en se promenant dans les couloirs de la Faculté, les pantalons à taille haute, les talons hauts, les chemises, les vestons et les cravates sont bien fréquents. Ils le sont probablement encore plus lors d'un 4@7. La jeune étudiante du début ne fait pas défaut à cette règle.

Monopole de la terreur

Dans un régime totalitaire, c'est le monopole de la force armée et de la terreur qui force les citoyens à respecter les exigences du parti. En droit, cette responsabilité est laissée entre les mains de l'anxiété de performance. Ce type de stress bien particulier pousse l'étudiant à assister avec rigueur à chacun de

ses cours, à lire chaque recoin des lois, des doctrines et des cas jurisprudentiels qui sont mentionnés dans son plan de cours et à passer d'innombrables heures à la bibliothèque.

Terrifiée par l'échec et axée sur la performance, l'étudiante mentionnée plus haut passera son temps à optimiser ses connaissances et ses compétences juridiques. Elle a notamment



trouvé une tactique pour parvenir à cette fin, soit de sélectionner ses lectures. Elle s'implique aussi dans plusieurs comités ou encore pour le journal étudiant, puis assiste aux 4@7. Pour ce qui en est de ses vacances, elle les voit comme un trou à combler dans son agenda. Elle priorise ainsi la recherche d'un emploi ou d'un stage relié à son domaine d'étude pour la période estivale.

Bon, d'accord, je vais l'avouer, il fait bon étudier en droit à l'Université de Montréal et sans doute suis-je en train de tenir des propos dramatiques en comparant les études de droit au régime totalitaire, mais la réalité est telle que pour faire passer un message, il faut souvent démontrer un extrême. C'est ce qui fait réagir qui permet de véritablement saisir la complexité de la situation. Il est bien facile de dire aux étudiants de ne pas se forcer à entrer dans le moule et de demeurer authentiques. Ils risquent même d'acquiescer et de croire véritablement appliquer ce conseil. Néanmoins, le fait est qu'inconsciemment, une pression s'exerçant sur eux les pousse vers le conformisme. L'exemple le plus probant est forcément celui de la course aux stages. Certains participants n'y prennent part que parce qu'ils ont l'impression que c'est ce à quoi on s'attend d'eux et parce qu'ils voient les autres étudiants y participer et en parler avec animation. Ainsi, bien que les étudiants détiennent formellement la liberté d'agir comme ils le souhaitent dans le cours de leurs études de droit tant qu'ils ne portent pas atteinte à la liberté d'autrui, souvent, ils n'accaparent pas cette liberté.

De toute évidence, il faut savoir s'adapter et investir dans l'apprentissage de notions juridiques. Toutefois, il est important de garder en tête que la différence qui se trouve entre chacun d'entre nous enrichit notre communauté étudiante. Il faut oser affronter les critiques et cultiver notre différence puisque c'est elle qui nous rend uniques. Il ne faut pas laisser ses passions, ses intérêts et ses goûts de côté simplement parce qu'ils ne concordent pas avec l'idée préconçue de ce qu'est un étudiant en droit. L'essentiel est de toujours maintenir un équilibre et de prendre le temps de s'écouter.

TU VAS VOIR, ÇA EN VAUT LA PEINE

Adam Wrzesien

T'arrives du cégep, ou bien t'arrives d'un autre programme.

Bon, t'arrives de chez vous, dans le fond, parce que ça fait depuis le 13 mars que tu n'as pas mis les pieds dans une école. Et si, comme moi, tu viens d'en dehors de l'Île, ça fait peut-être même un bon bout de temps que tu n'as pas foulé le sol montréalais. Ça va te faire du bien.

Peut-être que t'arrives par le Sud, les yeux rivés sur le scintillement du centre-ville — duquel Champlain t'offre la meilleure image. Peut-être que t'arrives par le Nord, avec vue sur le versant pieux du Mont-Royal, l'Oratoire en vedette... Peut-être que t'es déjà à côté, parce que tu vis à Outremont. Mais quand tu vas voir la Montagne, et à plus forte raison, quand tu vas voir la bâtisse, tu vas être fébrile-stressé-content-pas sûr-enthousiaste-anxieux-heureux. Dans tous les cas, si t'es en voiture et tu comptes te stationner sur Jean-Brillant, la Mairesse t'a laissé une surprise. Je suis un cycliste insatiable, mais quand j'y suis allé l'autre jour, j'étais en char. Je te préviens, pour t'éviter les sacres.

Rentrer à l'université, revenir à Montréal — deux choses, avec tout ce qui se passe, que tu risques de ne pas faire très souvent après ta soirée d'accueil. En fait, c'est pour ça que je veux te parler. En gros, je ne te connais pas, mais j'ai peur que tu partes.

Parce que tu ne viens pas de t'embarquer dans n'importe quoi. La Faculté de droit de l'UdeM, c'est loin d'être des vacances, et c'est encore plus loin d'être une relation à bas coût d'entretien. Tu dois avoir vu des tonnes de *memes* montrant des étudiants en droit incapables de rester cinq secondes sans parler de leurs études, du droit, et du fait qu'ils sont étudiants en droit. Tu vas voir — c'est assez vrai. Pas que tu vas devenir excessivement vantard, mais plutôt, ces études vont prendre une place énorme dans ta vie — certainement plus que tu l'imagines maintenant.

C'est que la charge de travail est énorme, mais elle est gérable, à condition de se tremper le corps complet dans la piscine juridique. Pour nous, qui étions à ta place il y a un an, c'était facile, de plonger dedans, de faire du droit, d'avoir des amis de droit, de parler droit, de penser droit, de vivre droit. La vie sociale pétillante de la Faculté rendait le tout ultra-naturel, et ce, du matin où je suis rentré titubant dans un cours d'Intro après la tournée des bars, n'ayant eu de repos qu'une sieste dans un Tim Hortons, jusqu'aux nombreuses soirées d'étude de groupe à la bibliothèque — en passant par toutes les conversations juridico-politiques dans les amphithéâtres et les corridors, avec professeurs et amis.

Cette vie socio-académique, je n'ai pas eu à aller la chercher. Elle est venue à moi. Or, autant que je connaisse les efforts remarquables de notre association étudiante pour la faire venir à toi malgré les circonstances exceptionnelles de ta rentrée, j'ai peur qu'elle ne se rende pas à toi. J'ai peur que tu te dises : « bon, je vais devoir rester chez moi *anyway*, pas la peine de virer fou, je vais juste lire-écouter-étudier ce que je dois, pis *ciao bye* on se revoit à l'examen ».

Le début de mon expérience universitaire a changé ma vie, et le fait que tu ne puisses pas vivre la même chose fait mal à mon cœur de grand-frère.

Comprends-moi, ça peut marcher, peut-être que tu marches de même, mais si t'es comme moi, tu étais capable de marcher de même... *avant*. Pas avec le droit. Si cette vie socio-académique dont je te parle n'était pas venue à moi, je ne serais pas allé la chercher, et j'aurais frappé un mur. Parce qu'à moins que les numéros d'articles soient vraiment ta passion dans la vie, les notes seules ne pourront pas justifier tous les efforts que tu vas mettre dans ce programme. Le stress, les lectures soporifiques, le manque de sommeil, les surdoses de café... aucun chiffre ni aucune lettre ne peuvent donner un réel sens à ça. Ce qui les justifie pour moi, ce sont, entre autres, les amitiés hyper-profondes que j'ai fondées tout au long de ma première année — notamment pendant la première session, dans laquelle t'es en train de te lancer.

Les circonstances de ta rentrée, je les trouve vraiment injustes. Le début de mon expérience universitaire a changé ma vie, et le fait que tu ne puisses pas vivre la même chose fait mal à mon cœur de grand-frère. Je veux juste te dire, en fait, que t'as tout à gagner en allant chercher cette vie facultaire. En allant de l'avant, en t'impliquant, en tissant des liens avec les gens de ta cohorte, tout comme avec les deuxième et troisième années. Je sais que je parle pour tous ceux qui appellent déjà la Faculté leur maison, et qui souhaitent si ardemment y retourner, quand je dis ceci : on est là pour toi, on a hâte de te voir, de prendre une bière avec toi, de jaser droit, politique, musique, sport, amitié, boisson, amour... alouette. Dès que possible, à l'université ou ailleurs.

Petite sœur, petit frère, on a hâte de te connaître, pis on veut que la Faculté de droit soit ta maison à toi aussi. Tu vas voir, ça en vaut la peine.

GRANDEURS ET MISÈRES DE L'ÉCONOMIE

LES ÉCONOMIES D'ALAIN DENEAULT

Hugo Lefebvre

Tu t'assois sagement sur ta chaise dans une quelconque salle du pavillon Jean-Brillant pour attendre le début de ton cours... Un de tes seuls cours à option, profites-en... Cours d'économie. Silence... le prof commence à parler. Papier ou clavier à la main, tu rédiges par bribes l'essence de ce qui se rend à tes oreilles en te perdant dans tes propres logodédales. Soudain, entre le coût marginal minimum et le coût moyen minimum, une question chemine jusqu'à ton esprit... « Monsieur, que signifie le terme économie au juste ? » Bombage de torse... Providence... « Ah ! — rictus de fierté — Mais c'est l'oikonomia ! En grec ancien, cela signifie l'administration de la mai... » Tonnerre... Le soleil arrête sa course... Alain Deneault entre en trombe et crie : « J'ACCUSE ! »

Dans sa dernière série d'ouvrages, Alain Deneault, que l'on connaît surtout au Québec pour ses démythifications des paradis fiscaux et de l'industrie minière canadienne, tente d'élaborer une généalogie du terme économie, et ce dans l'objectif d'en dévoiler la polysémie et de finalement « enlever l'économie aux économistes » (Deneault [1], 11). Dans les trois premiers pamphlets de cette série, Deneault relève, plus ou moins à rebours, l'évolution de la signification de ce terme en commençant par analyser celle qu'il a prise sous la plume des naturalistes, puis en consacrant les deux autres à la théologie et à l'esthétique. Ce faisant, il soulève le legs — ou plutôt la corruption — de ces multiples significations à l'économie dans son acception capitaliste.

D'abord, l'étymologie même du mot économie est à remettre en question. Car qu'est-ce que cet *oikos* auquel réfère l'économie ? Plus que la maison, l'*oikos* renvoie à la notion d'un titre, de patrimoine appelé à se perpétuer, ainsi qu'à son patriarche, dont le rapport autoritaire vis-à-vis des membres de la maisonnée est en rapport d'imitation direct à Zeus. L'économie apparaît ainsi comme « principe référentiel assoyant ce qui fait autorité, bien avant de consister en une série de directives pragmatiques et d'adages pratiques sur la bonne gestion de l'habitat » (Deneault [3], 37). Ce principe est assis sur la « juste mesure, la pondération ou la limitation, toutes trois fonctions de nécessités » (Deneault [3], 38). Deneault retrace la transposition de ce principe en termes pratiques jusqu'à Aristote, pour qui la cité devient le sujet d'un discours économique sur des enjeux d'utilité et de justice. Mais au-delà du politique, l'économie s'est aussi transposée dans l'art des formes d'agencement, que ce soit en poésie, en rhétorique ou en musique, renvoyant à une idée d'harmonie naturelle de la structure et, par extension, de la présentation d'une substance.

En premier lieu, la notion d'économie ressurgit chez les Pères de l'Église chrétienne, puis chez leurs successeurs. Hormis



Image par Hugo Lefebvre

une certaine notion d'agencement, de façon importante, l'économie de la foi fait se dresser une autorité abstraite qui confère de la consistance à ses instances institutionnelles, organisation qui elle-même médiatise l'autorité abstraite dans l'ordre temporel. Il en ressort ainsi une Raison de l'administration. On subordonne alors à des productions supérieures les institutions et les discours. Pour Paul, le concept d'économie est associé à celui d'un Plan et de l'annonciation de la rédemption, de la libération de l'esprit. Il faut agir dans le monde temporel, monde de débauche et d'impureté, en s'inspirant de principes divins qui transcendent sa condition. L'économie de la foi consiste alors dans la révélation et la réalisation de ce plan. Cette économie de la foi gagne en profondeur chez Tertullien, qui le premier l'intègre à la notion de Trinité, dans laquelle s'effectue un dynamisme constant entre le Père et le Fils dans le Saint-Esprit. L'activité de foi qui réalisait le Plan chez Paul devient elle-même le plan, amenant le croyant à concevoir ce qui l'unit à l'absolu, l'impensable. Dans ce schème, le discours chrétien et l'iconographie incarnent le corps tout en mettant le croyant en lien avec l'idéal, mais leur importance vient de ce qu'ils suscitent la foi, et non de leurs facultés d'imitation.

Or, c'est cette faculté rhétorique des procédés de médiatisation de la parole de Dieu qui finira par l'emporter sur l'économie de la foi, qui en vient à désigner l'emploi de subterfuges rhétoriques en vue simplement de convaincre et de propager la foi, même par le mensonge. Dans une tradition qui évolue en parallèle et qui remonte elle aussi aux apôtres, la fin justifie les moyens. Cette notion d'adaptation du principe transcendant à la particularité terrestre et contingente à laquelle il s'applique traversera par la suite toute la philosophie occidentale.

Cette notion d'économie de la foi aura aussi un impact sur la façon qu'ont eue les naturalistes de se représenter leur objet d'étude. Au 18^e siècle, alors que Carl Von Linné et Gilbert White travaillent à refonder les sciences de la nature, l'économie telle que la concevaient les Pères de l'Église sert à définir la réciprocité dans le lien entre la Volonté de Dieu et la vitalité de l'organisation de la vie sur terre. Dans cette organisation, l'humain n'est pas la force centrale, mais une part dans un réseau d'agencements multiples et invisibles. « En plein continent d'ignorance, l'économie de la nature porte par-dessus tout sur une énigme, soit la mise en relation de tant de phénomènes observables suivant des règles présumées, mais changeantes » (Deneault [1], 32). Or, en plein siècle des Lumières, la rationalisation grandissante des procédés de production et de gouvernance modifie notre rapport à la nature, et par extension, à la notion d'économie. Les physiocrates, premiers économistes, s'emploieront, tout en utilisant le langage du naturalisme, à systématiser notre relation à la terre en la réifiant en capital initial dans une économie de marché émergente, la terre et ses fruits deviennent le fonds sur lequel ériger l'économie. Dorénavant, n'est richesse que ce qui se laisse compter. Or, « du moment que la relation à la terre de même que la connaissance des espèces animales et végétales ne relèvent plus même d'un lien spirituel et vital au monde, mais d'un simple moyen par lequel atteindre des cibles comptables, c'est la nature qu'on repousse hors champs » » (Deneault [1], 61). Ce nouveau rapport instrumental à la terre entraînera par exemple des poussées pour la déréglementation du marché du blé, ou encore, fameusement, les *enclosures* britanniques, soit le clôturage des terres autrefois communales. L'héritage des physiocrates aura été de faire triompher l'impératif marchand et productiviste sur la vie inhérente à la nature, reléguée à une mystique arriérée. L'économie telle qu'on la connaît aujourd'hui perd alors de vue ses pareils d'hier.

En somme, le point commun des différentes économies présentées jusqu'à présent dans cette série est qu'elles désignent une certaine harmonie qui s'installe entre un absolu directeur et ses manifestations ou aspects pratiques, entre le récit et ses effets rhétoriques, entre la Providence et la nature ou entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Comme Deneault le démontre, ce lien entre deux éléments co-dépendants, voire consubstantiels, se voit aliéné par l'économie de l'économisme à des fins artificielles. Par exemple, dans l'économie esthétique, Deneault montre comment la monnaie fut, à partir de la fin du 19^e siècle, mais surtout au 20^e siècle, employée comme métaphore dans le cinéma et la littérature afin de représenter une époque de mouvements frénétiques autour d'un absolu moribond. Prenant pour point de départ l'analyse par Jacques Derrida du terme, Deneault analyse aussi la façon

dont l'économie finit par se réduire à un régime métaphorique fécond, mais insaisissable, qui ne peut s'appuyer sur nul sens nominal pur. Chez Derrida, la métaphore s'intègre à un réseau qui renvoie sans cesse à des images qui n'ont jamais de référent final. Cette façon de contester ce lien archétypal entre l'absolu — travesti en quête d'authenticité et d'individuation par la modernité — et ses manifestations traverse la philosophie contemporaine.

En lisant ces trois premiers pamphlets, on peut tirer une conclusion similaire à propos de l'économie. Ce terme, qui aujourd'hui renvoie au marché et à la logique marchande, signifie également un certain rapport entre un ensemble d'abstractions régulatrices — le lecteur avisé sentira ici une main invisible lui gratter la tête — et ses manifestations physiques. Qu'on ne regarde que les ports de Montréal, de Singapour, de Hong-Kong et de Rotterdam, les canaux de Panama et de Suez ou encore l'étendue mondiale de chaînes comme McDonald, Facebook et Total ; on ne peut qu'être fasciné par la grandeur — et la misère — de ces mouvements colossaux de capitaux, de marchandises et de main-d'œuvre. Or, ces phénomènes renvoient aussi à une certaine compréhension qu'une logique supérieure régie l'amalgame, que ces mastodontes de fer qui sillonnent les océans se dirigent vers une destination pour une raison bien précise qu'indique une quelconque loi, que ces mouvements qui raflent le monde dans une poursuite de progrès aveugle sont inévitables, et que l'on ne fait que mitiger la conséquence inévitable de ces lois en les empêchant de dévorer des écosystèmes et de réduire des populations à l'indigence. Ce faisant, on suit, pour reprendre les mots de Quesnay cités par Deneault, les « vérités immuables de l'ordre physiques » (Deneault [1], 59). Ces lois ne peuvent être domptées que par ces sombres exégètes de la science économique et les alchimistes de l'entrepreneuriat. Or, c'est ce retournement des manifestations matérielles du fait capitaliste mondialisé vers des lois économiques et la validité de ces dernières que remet également en question Deneault. À cette fin, il souligne les façons dont les langages de la foi, de l'esthétique et du naturalisme ont été instrumentalisés afin de justifier et de soutenir cette impression de dépendance envers l'absolu économique. En lisant cette série d'ouvrages, le lecteur se voit ainsi muni de moyens pour remettre en question son rapport à l'économie ainsi que, plus généralement, la façon dont il organise son rapport à son environnement.

Bibliographie

Deneault, Alain. 2019. *L'économie de la nature*. Montréal : Lux. (1)

Deneault, Alain. 2020. *L'économie de la foi*. Montréal : Lux. (2)

Deneault, Alain. 2020. *L'économie esthétique*. Montréal : Lux. (3)

L'ENTENTE SUR LES TIERS PAYS SÛRS

Jade Assayag

Le Canada est un pays à fort taux d'immigration. En 2016, 21,9 % des Canadiens seraient nés à l'étranger¹. Cependant, les gouvernements successifs, quelle que soit leur orientation politique, ont mis en place diverses mesures afin de limiter le nombre de demandeurs d'asile au Canada.

« From strict visa issuance policies to airline sanctions for undocumented travellers, Canada is a model for migration control intended to discourage potential asylum seekers. »²

L'Entente sur les tiers pays sûrs³ (ci-après « Entente »), entrée en vigueur en 2004, est un exemple flagrant de mesure ayant participé à réduire le nombre de demandeurs d'asile arrivant des États-Unis.

« En vertu de [cette entente], les demandeurs d'asile sont tenus de présenter leur demande dans le premier pays sûr où ils arrivent, à moins d'être visés par une exception prévue par l'Entente. »⁴

Or, les États-Unis étant le seul tiers pays sûr reconnu au sens de l'article 102 (1) a) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (ci-après « LIPR »), « [...] les personnes qui arrivent à un point d'entrée terrestre du Canada (PDE) des États-Unis [sont] inéligibles à présenter une demande d'asile au Canada. »⁵

Amnistie internationale souligne « [qu'] un an après la signature de l'Entente, le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) indiquait une chute d'environ 50 % des demandes d'asile à la frontière canado-américaine »⁶.

Dès son entrée en vigueur, l'Entente fait l'objet de vives critiques, car elle a pour conséquence d'exposer les demandeurs d'asile renvoyés aux États-Unis à « de graves violations de leurs droits humains »⁷. En 2002, le Gouvernement s'est pourtant engagé à « mettre en place une procédure équitable et efficace qui soit respectueuse [...] des droits et des libertés fondamentales reconnus à tout être humain » (3 [2] e) LIPR).

Le 29 décembre 2005, Amnistie internationale, le Conseil canadien des réfugiés, le Conseil canadien des Églises ainsi qu'un « demandeur d'asile colombien aux États-Unis, intentent une contestation judiciaire de la désignation des États-Unis comme tiers pays sûr »⁸.

Le 29 novembre 2007, la Cour fédérale « conclut que la désignation des États-Unis comme tiers pays sûr est invalide et illégale », que l'Entente « viole la Charte canadienne des droits et libertés (article 7 : droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne et article 15 : non-discrimination) » et que « les États-Unis violent la Convention contre la torture en ne se conformant pas à ses obligations de non-refoulement »⁹.

Malheureusement, le 27 juin 2008, la Cour d'appel fédérale infirme la décision de la Cour fédérale, tandis qu'en 2009, la Cour suprême refuse d'entendre l'affaire.

Une lueur d'espoir en 2020

Dans une décision rendue le 22 juillet 2020¹⁰, la Cour fédérale conclut à nouveau que le renvoi des demandeurs d'asile arrivant des États-Unis en vertu de l'Entente viole l'article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, considérant les mesures d'emprisonnement prises à leur rencontre (voir notamment les paragraphes 104 à 115 de la décision).

Les États-Unis ne pouvant plus être considérés comme un tiers pays sûr, les articles instituant l'Entente (101 [1] e) LIPR et 159,3 du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*) sont déclarés inopérants en vertu de l'article 52 de la *Loi constitutionnelle de 1982* et, de ce fait, l'Entente est invalide.

Une telle décision est une victoire pour les demandeurs d'asile. Néanmoins, cette décision est suspendue pour une période de six mois, afin de laisser au Parlement le temps de répondre à la décision et peut-être de faire appel, comme cela a été le cas en 2007, tandis que l'Entente reste en vigueur.

Le comité ACAADR

Le Comité ACAADR est la section UdeM de l'Association canadienne des Avocats et Avocates en Droit des Réfugiés (ACAADR). Nous avons pour mandat d'offrir un soutien à l'ACAADR et ainsi de participer à défendre les droits des demandeurs d'asile et réfugiés au Canada.

Suivez-nous sur notre page Facebook : [Association canadienne des Avocats et Avocates en Droit des Réfugiés — UdeM](#)

¹ GOUVERNEMENT DU CANADA, *Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement de 2016*, mis à jour le 1 octobre 2017, en ligne : <<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025b-fra.htm>>.

² Michael BARUTCISKI, « OTTAWA SHOULD APPEAL FEDERAL COURT'S INVALIDATION OF SAFE THIRD COUNTRY AGREEMENT: MICHAEL BARUTCISKI FOR INSIDE POLICY », *10 MLI*, en ligne : <<https://www.macdonaldlaurier.ca/ottawa-appeal-federal-courts-invalidation-safe-third-country-agreement-michael-barutciski-inside-policy/>>.

³ Déf. *Pays sûr* : les États respectant « les droits de la personne et [offrant] une solide protection aux demandeurs d'asile peuvent être désignés tiers pays sûrs. », GOUVERNEMENT DU CANADA, *Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs*, mis à jour le 23 juillet 2020, en ligne : <<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/politiques-directives-operationnelles-ententes-accords/ententes/entente-tiers-pays-surs.html>>. ; Voir également l'article 159.3 du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* : « 159,3 Les États-Unis sont un pays désigné au titre de l'alinéa 102 (1) a) de la Loi à titre de pays qui se conforme à l'article 33 de la Convention sur les réfugiés et à l'article 3 de la Convention contre la torture et sont un pays désigné pour l'application de l'alinéa 101 (1) e) de la Loi ».

⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA, préc., note 3.

⁵ *The Canadian Council for Refugees, Amnesty International, The Canadian Council of Churches, ABC, de [by her litigation guardian ABC], FG [by her litigation guardian ABC] v The Minister of Immigration, Refugees and Citizenship and The Minister of Public Safety and Emergency Preparedness*, 2020 FC 770, par. 3.

⁶ AMNISTIE INTERNATIONALE, *RÉFUGIÉS Le droit d'asile au Canada*, automne 2011, en ligne : <https://amnistie.ca/sites/default/files/upload/documents/dossiers/refugies_mp_0.pdf>

⁷ *Id.*

⁸ *Id.*

⁹ *Id.*

¹⁰ *The Canadian Council for Refugees, Amnesty International, The Canadian Council of Churches, ABC, de [by her litigation guardian ABC], FG [by her litigation guardian ABC] v The Minister of Immigration, Refugees and Citizenship and The Minister of Public Safety and Emergency Preparedness*, préc., note 5.

L'AMOUR, LA POLITIQUE ET LES AUTRES



Source: Wikipédia

Philippe Granger

Les 26 et 27 juin 2019 eurent lieu les premiers débats à la course à la chefferie du Parti démocrate. Le nombre hallucinant de candidats souhaitant devenir le prochain Président des États-Unis força les organisateurs à diviser le débat en deux soirées afin de donner la chance aux nombreux candidats présents de pouvoir s'exprimer.

La deuxième soirée de débat s'avéra corsée : Joe Biden, Bernie Sanders, Kamala Harris et Andrew Yang y battaient notamment le fer. Pourtant, un des discours finaux ayant le plus marqué cette soirée provenait d'une des personnes en périphérie de l'hémicycle. Une certaine Marianne Williamson prend ainsi la parole, après une soirée houleuse de deux heures :

I'm sorry we haven't talked more tonight about how we're going to beat Donald Trump.

I have an idea about Donald Trump:

Donald Trump is not going to be beaten just by insider politics talk.

He's not going to be beaten just by somebody who has plans.

He's going to be beaten by somebody who has an idea what the man has done.

This man has reached into the psyche of the American people and he has harnessed fear for political purposes.

So, Mr. President — if you're listening — I want you to hear me, please:

You have harnessed fear for political purposes, and only love can cast that out. So I, sir, I have a feeling you know what

you're doing. I'm going to harness love for political purposes. I will meet you on that field, and sir, love will win.

Ce message ésotérique et simpliste de Williamson n'est pas étonnant, et ce, à plusieurs égards. Après tout, cette autrice et gourou est connue pour ses nombreuses déclarations à saveur spirituelle parfois controversée, et a su, à l'intérieur des six minutes lui ayant été allouées durant cette soirée, clamer certains propos très en marge de ses compatriotes. On notera entre autres : *We don't have a healthcare system in the United States, we have a sicknesscare system : we just wait till somebody get sick, and then we talk about who is gonna pay*, ou aussi *I do not believe that the average American is a racist, but the average American is wholefully undereducated about the history of racism in the US.*

De ces quelques minutes allouées (équivalant plus ou moins à une écoute de la chanson *Bohemian Rhapsody*), Williamson semble avoir su tirer son épingle du jeu : le Times titre *Marianne Williamson Kind of Stole the 2020 Democratic Debate*, alors que les débats subséquents provoquent le même effet devenant du même coup, selon CNN, « the new internet darling ».

Cette situation a de quoi semer l'inquiétude de certaines personnes, tous partis confondus. Alors que le LA Times titre simplement *Marianne Williamson won the debate and we're all doomed*, le média Vox sonne l'alarme et souligne, dans l'article *Marianne Williamson isn't funny. She's scary.*, son manque d'expérience, ses propos douteux sur les vaccins ainsi que sur les antidépresseurs. Vox titre pourtant le même jour un article *Is it me or is Marianne Williamson making a lot of sense?*. Comme quoi les discours hippies de l'ancienne gourou d'Oprah ont su résonner.

Cette contradiction explicite parfaitement la magie de Williamson, ou même celle de la politique en général. Sans aller sur le terrain des *dark psychic force* élaboré par Williamson (et encore moins sur celui de la vaccination), nous pouvons soulever ici la problématique liant la politique et l'amour. Parler d'amour de l'Autre et de désir collectif en politique est-il synonyme de désillusion, voire de populisme? La haine et la peur sont-elles réellement antithétiques à la politique, et constituent-elles une menace à notre idéal démocratique?

Il convient de constater que nos démocraties sont menacées par un cynisme croissant, indiqué notamment par les hauts taux d'abstention durant les élections, ou, pour paraphraser Denys Arcand, par le confort et l'indifférence. Or, comme le mentionne si bien le Nobel de la Paix Elie Wiesel, le contraire de l'amour n'est pas la haine, mais l'indifférence. Catalysée notamment par l'hyperindividualisme capitaliste, la solitude se bâtit peu à peu comme menace prédominante de l'humain moderne, augmentant le cynisme et l'apathie.

Dans son livre *Les luttes fécondes* (2018), l'artiste et politicienne Catherine Dorion effectue astucieusement un

parallèle entre les relations amoureuses individuelles et les mouvements collectifs. Elle y voit notamment en ces deux phénomènes une peur de l'action, créant chez l'individu une apathie ou une illusion de confort :

L'amour n'est pas là pour rassurer. L'amour met en danger. Une lutte féconde, oui. Sinon, c'est une paix inféconde, une paix obligée qui tient par la contrainte. Et l'amertume se crée des niches. [...] La démocratie n'est pas là pour rassurer. Elle a été imaginée pour que notre vie commune puisse devenir un espace de luttes ouvertes et décomplexées, un espace de sincérité.

Marianne Williamson et Catherine Dorion sont des politiciennes et peuvent, comme n'importe quel politicien, soumettre des idées pouvant sembler aller à l'encontre du concept général d'amour qu'elles partagent pourtant. C'est pour cela qu'il faut percevoir cet amour de la vie (comprenant la chose politique) comme une sincérité collectivement engagée, et non pas comme un altruisme sans faille.

De surcroît, cette conception de la politique peut sembler simpliste et irréaliste, par le fait qu'elle repose sur une vision abstraite et peu tangible de l'articulation des projets sociaux. Or, ceci est justement son objectif. Cette conception nargue la tradition politique en accentuant l'intérêt et la passion des foules. En soi, elle peut avoir des tendances démagogiques, voire populistes, si elle cherche à augmenter la méfiance envers nos institutions. Or, cette conception n'attaque pas nécessairement les institutions, mais peut justement chercher à renforcer notre démocratie et ses institutions en égayant nos dynamiques sociales.

Ce flou idéologique peut être parfaitement résumé par une déclaration de Williamson, lancée à mi-chemin du débat du 27 juin 2019 :

I agree with almost everthing here [but] I'll tell you one thing: it's really nice if you've got all these plans, but if you think we're gonna beat Donald Trump by just having all these plans, you've got another thing coming. Because he didn't win by saying he had a plan, he won by simply saying "Make America Great Again" [...] We've gotta get deeper than just these superficial fixes – as important as they are.

Autant au Québec qu'aux États-Unis, l'impression que la politique a le nez collé sur la partisanerie et l'élaboration de plans vains déteint sur notre amour de l'Autre, mais surtout sur notre amour-propre, qui se voit complètement écarté de nos projets individuels et collectifs. Sans ce respect envers soi-même et envers l'Autre, sans renversement de ce sentiment d'impuissance, nous continuerons à nous noyer et à menacer le maintien d'un système politique sain et purement démocratique. Au lieu d'exclusivement se concentrer sur les programmes et les plans mis de l'avant, il vaudrait s'attarder à créer un goût pour la chose politique.

ENTRETIEN AVEC CAMILO LAPOINTE-NASCIMENTO : RESTAURATION ET SOLIDARITÉ

David Houle

« Je préfère parler directement aux gens par téléphone que via les réseaux sociaux, on sent mieux les émotions de vive voix ». Voici l'une des premières phrases que Camilo me dit alors que nous tentons de nous trouver un moment pour cette entrevue. Dans mon livre à moi, ce genre de déclaration poétique sur les bords donne le ton à une discussion qui s'annonce fort intéressante.

Grand gagnant de l'édition 2020 de la compétition *Les Chefs*, télédiffusée par *Radio-Canada*, au printemps dernier, j'ai eu le privilège de discuter quelques heures en retrait d'une partie sportive de pétanque au parc Laurier avec un homme d'une grande sagesse et d'une capacité d'introspection incroyable.

Car l'introspection est absolument nécessairement pour le jeune « cuisinier ». Je mets l'accent sur les guillemets, car c'est justement un terme qui le définit de moins en moins. Ayant porté le chapeau de cuisinier au réputé restaurant *Le Mousso* pendant plusieurs années, Camilo est en train de donner un nouveau tournant à sa carrière. Cofondateur de son entreprise culinaire multifonctions *Menu Extra* (ma définition abrégée, pas la sienne, on en reparlera plus loin), il apprend désormais à apprivoiser son nouveau rôle d'entrepreneur, où il doit forcément se détacher de ses anciennes fonctions. Quelles sont les grandes différences entre ces deux fonctions ? « La proximité avec la clientèle », répond-il sans hésiter. Lorsqu'il cuisine au *Mousso*, il y a une certaine dissociation entre les plats qu'il cuisine et la clientèle pour qui il les prépare. En tant que cuisinier, il se sent davantage redevable à son chef qu'au client. Maintenant, c'est différent. Camilo sait que les gens s'intéressent à sa cuisine et qu'il n'a pas le luxe de les décevoir. Il ne faut rien tenir pour acquis et être conscient de l'impact du bouche-à-oreille. S'il est capable de créer quelque chose qui plaît à sa clientèle, le bouche-à-oreille fera son bout de chemin. Et l'inverse est tout aussi vrai. Ensuite, être entrepreneur lui a offert une nouvelle perspective sur ce qu'il acceptait moins bien par le passé. Il me donne l'exemple de ce burger qu'il n'était plus capable de voir sur le menu à un certain moment de sa carrière de cuisinier. Pourquoi restait-il aussi longtemps sur le menu ? Aujourd'hui, grâce à son entreprise, il comprend désormais le choix d'un restaurateur de conserver un item pour plaire à sa clientèle, qui du coup contribue à la prospérité de l'entreprise.

Ce virage, était-il prêt à le prendre ? « Définitivement », me dit-il. Les réussites de la dernière année, en gagnant non seulement *Les Chefs*, mais aussi quelques mois auparavant le *Hawsworth Young Chef Scholarship 2019*, lui ont permis d'acquérir la confiance nécessaire pour foncer vers de nouveaux projets. Cette confiance, toutefois, s'est développée progressivement. Si le premier concours ressemblait davantage à une opportunité d'apprentissage servant à gagner de l'expérience (la victoire fut une totale surprise), il est arrivé chez *Les Chefs* prêt, et prêt à gagner.



Camilo Lapointe-Nascimento par l'ITHQ

J'ai rencontré quelqu'un en plein contrôle de ses moyens, qui semble avancer avec assurance dans un climat qui ne pourrait pas être moins stable pour les restaurateurs québécois. N'empêche que derrière cette confiance, se trouve une lucidité percutante. Camilo, conscient du privilège relevant de sa victoire du concours culinaire le plus connu des Québécois, ne peut s'empêcher de partager la souffrance de ses collègues cuisiniers, chefs et restaurateurs qui luttent présentement pour leur survie. L'empathie est un concept qui revient souvent au cours de notre conversation. S'il est aujourd'hui impossible de découvrir la cuisine de Camilo dans un restaurant de la métropole, c'est en partie par respect pour ses collègues restaurateurs. Ouvrir un restaurant en pleine pandémie et créer de la concurrence à ceux qui n'en ont clairement pas besoin, c'est faire preuve d'un manque flagrant d'empathie. Ainsi, avec ses associés de *Menu Extra*, il a mis sur pied une série d'événements culinaires de style « Pop-Up » depuis la fin du printemps dans différents restaurants montréalais avec comme objectif de leur donner un petit coup de main pour tenir le coup pendant la pandémie.

Parallèlement à cette pandémie, *Menu Extra* s'est aussi présenté comme un allier aux différentes crises sociales qui ont traversé le Québec depuis le mois de mars. Avec leurs Pop-Up, l'entreprise a amassé plus de 20 000,00 \$ pour différents organismes communautaires de la région. En guise de support au mouvement *Black Lives Matter* au Québec, *Menu Extra* a notamment versé des fonds au *Desta Black Youth Network*, qui vient en aide aux jeunes de la communauté afro-québécoise dans leurs objectifs professionnels, académiques ou entrepreneuriaux (visitez leur page Instagram pour en savoir plus sur leurs implications). Conscient qu'il « n'en fera jamais assez », Camilo jure qu'il reste à l'affût de ce qui se passe autour de lui, particulièrement dans le monde de la restauration, et qu'il fera son possible pour aider et s'améliorer.

Dans un milieu où les grandes tables de la métropole n'offrent à leur clientèle rien de moins que la perfection, ce n'est pas une surprise que cette même perfection doive se retrouver dans la cuisine. Il y a une intensité inhérente au métier de cuisinier. Camilo ne le cache pas, sa formation en cuisine ne s'est pas forcément déroulée dans le calme et l'harmonie. C'est un milieu extrêmement exigeant, où les heures sont longues. Il ne regrette pas son parcours. Sans avoir vécu ce qu'il a vécu, il me confie qu'il ne serait jamais le cuisinier qu'il est



Image tirée du compte Instagram @menu_extra

aujourd'hui. Au *Mouso*, il a évolué dans une équipe, où tous étaient motivés à être les meilleurs ensemble et à dépasser leurs limites. La rigueur est essentielle. Il n'a qu'à penser au miso qu'ils font fermenter au restaurant, pendant près de neuf mois. Il faut un certain zèle, mais surtout de la passion pour planifier un menu neuf mois en avance.

D'ailleurs, dès ses débuts en restauration, Camilo en est venu à la réalisation que s'il désirait exercer longtemps ce métier qui le passionne autant, il devait prendre soin de lui et trouver un équilibre entre sa carrière et sa vie personnelle. Pour lui, la cuisine est « un exercice de performance ». Pour performer, il

est question d'être en santé au travail. L'entraînement physique et « un horaire de sommeil » sont essentiels pour conserver cette forme mentale et physique.

C'est au moment où un cuisinier ne suit plus son chef et le reste de la brigade dans leur intensité qu'il y a un problème. « C'est à ce moment que le cuisinier doit s'asseoir avec son supérieur et discuter de la situation. Celui-ci doit être à l'écoute et c'est de cette manière, je pense, qu'on peut éviter l'abus », m'explique-t-il. Dans sa conception des choses, un restaurant qui ne prend pas soin de son personnel court simplement à sa perte. Un restaurateur qui désire couper les coins ronds en négligeant ses employés démontre non seulement un manque de respect incroyable, mais aussi une incapacité à monter un plan d'affaire efficace. Dans un climat (pré COVID-19 du moins) de pénurie de main-d'œuvre en restauration, un tel comportement demeure inexplicable. Camilo l'avoue, et la logique tient d'ailleurs la route : il est resté le plus longtemps dans des emplois où il sentait que son apport dans la cuisine était valorisé et où il sentait qu'il progressait dans sa carrière. Certains auraient pu croire que la pandémie aurait ralenti les projets du gagnant de l'édition 2020 de la compétition *Les Chefs* (moi le premier !). À mon étonnement, ça n'a pas été le cas. Il affirme : « Pour moi, cet été a été l'un des plus enrichissants au plan de ma carrière ». Les connexions et les rencontres, créées par la création de son entreprise, *Menu Extra*, furent nombreuses et motivantes. Parlons-en un peu de cette compagnie. Ils sont quatre, dont trois provenant du *Mouso* : Francis Blais, Alexis Demers et Camilo. Pour compléter l'équipe se joint à eux Martin C. Pariseau, réalisateur et vidéaste. L'entreprise se divise en trois phases distinctes. La première phase est la commercialisation en épicerie de produits fermentés, comme le soya et le miso. La production est déjà en marche. En attendant que se produise le processus de fermentation, les quatre associés peuvent ainsi consacrer leurs énergies sur la phase deux et la phase trois. La deuxième phase étant la création de Pop-Up culinaires dans différents restaurants de Montréal : quelques événements sont toujours planifiés dans les semaines à venir. La troisième phase est la création d'événements gastronomiques « haute couture », où ils peuvent donner réellement libre cours à leur imagination. Et ce n'est pas l'inspiration qui manque, lui qui est capable de conceptualiser un menu 10 services en moins de deux heures. Leur premier événement fut un franc succès, dans un décor digne d'*Alice au pays des Merveilles*, au vignoble *Fragments*, en Outaouais. Un événement qui restera « gravé à jamais dans [sa] mémoire », souligne Camilo. Lorsque je lui demande maladroitement s'il considère que la pandémie l'a avantage dans ses projets, il répond qu'il ne préfère pas voir les choses d'une telle manière. Tellement de gens ont souffert ou souffrent encore qu'il n'est pas sensé de raisonner ainsi. Il s'en tient à dire que la situation est arrivée et qu'ils ont fait de leur possible pour composer avec celle-ci, tant mieux si ça s'est bien passé.

Doit-on s'attendre à l'ouverture d'un nouveau restaurant bientôt ? Mon interlocuteur ne rentre pas trop dans les détails. Oui, un restaurant ferait partie de ses plans. 15-20 places, une cuisine propre à lui... Où il peut aisément diriger la soirée... Ça reste mystérieux, mais nous serons patients, ouuuuuuuu chef !



GOLDWATER, DUBÉ